



GUIDE DU PARENT

Été 2026

Nous vous invitons à lire attentivement notre guide des parents. Il vous donne toutes les informations nécessaires pour que votre enfant passe un merveilleux séjour.

Passez un bel été en notre compagnie!

L'équipe du camp de jour Plein Soleil

Merci à notre partenaire

BMO



Banque officielle de
la communauté de la
Défense canadienne

TABLE DES MATIÈRES

1. COMMUNICATIONS / COORDONNÉES IMPORTANTES	1
1.1 Communications	1
Adresse	1
Nous joindre	1
Modification	1
1.2 Coordonnées importantes	1
Accueil du Centre des sports	1
Camp de jour Plein Soleil	1
Coordonnatrice des loisirs, PSP Garnison Saint-Jean	1
2. PROCÉDURES D'ACCUEIL ET DE DÉPART	2
2.1 Accueil/Départ	2
2.3 Service de garde	4
2.4 Frais supplémentaires pour retard*	4
3. CODE DE VIE	5
3.1 Gestion du comportement	5
3.2 Réseaux sociaux	6
4. DANS MON SAC	7
4.1 Dans mon sac, j'apporte à TOUS LES JOURS...	7
4.2 Code vestimentaire	7
4.3 Dans mon sac à dos, il n'y a pas...	7
4.4 Repas ou collations manquantes	8
4.5 Références pour des lunch santé et bon pour l'environnement	8
5. OBJETS PERDUS	8
6. MÉDICAMENTS, ALLERGIES, BLESSURES ET URGENCES	9
6.1 Médicaments	9
6.2 Allergies	9

6.3 Blessures	10
6.4 Urgences	10
7. MALADIES	10
8. BAIGNADE	11
10. ACTIVITÉS SPÉCIALES ET SORTIES	12
10.1 Sorties de l'été 2026	12
10.2 Départ et retour	12
10.3 Fête de fin d'été	13
11. PLUS D'INFORMATIONS SUR NOS SERVICES	13
12. SONDAGE	13
PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ÉTÉ 2026!	14



1. COMMUNICATIONS / COORDONNÉES IMPORTANTES

1.1 Communications

Adresse

Le camp de jour est situé au bâtiment B-8 (Club Iberville) de la Garnison Saint-Jean, situé au **25 Chemin du Grand-Bernier Sud, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc, J0J 1R0**

Nous joindre

Si vous désirez parler à un membre de l'équipe du camp de jour Plein Soleil, appelez au **450 358-7099, # 668-6258 (dès le 25 juin)** ou **450 358-7099, # 668-7262 (en tout temps)**. S'il n'y a pas de réponse, laissez un message et nous communiquerons avec vous dans les 48 prochaines heures. Vous pouvez également nous écrire au : camppleinsoleil@cfmws.com Plusieurs personnes de l'équipe de coordination et administrative ont accès à cette boîte courriel. La personne concernée par ce courriel vous répondra dès que possible. Dans vos communications, n'oubliez pas de préciser **le nom complet de votre enfant**.

Modification

Veuillez nous informer de tout changement de coordonnées (courriel, téléphone, adresse) ou d'informations importantes (santé, allergie, médication) au courant de l'été en communiquant directement avec le camp de jour Plein Soleil au camppleinsoleil@cfmws.com

1.2 Coordonnées importantes

Accueil du Centre des sports

Questions ou demandes relatives au paiement, modification et annulation

Courriel : info@sirst-jean@forces.gc.ca

Téléphone : 450 358-7099 # 668-7262 (en tout temps sur nos heures d'ouvertures)

Camp de jour Plein Soleil

Retard, absence, départ hâtif ou toutes autres informations importantes

Anne-Sophie Tremblay (Grenouille) – Coordonnatrice du camp de jour

Courriel : camppleinsoleil@cfmws.com ou tremblay.anne-sophie@cfmws.com

Téléphone : 450 358-7099 # 668-6258

Coordonnatrice des loisirs, PSP Garnison Saint-Jean

Gabrielle Sexton (Pop-Corn)

Courriel : Gabrielle.Sexton@forces.gc.ca ou sexton.gabrielle@cfmws.com

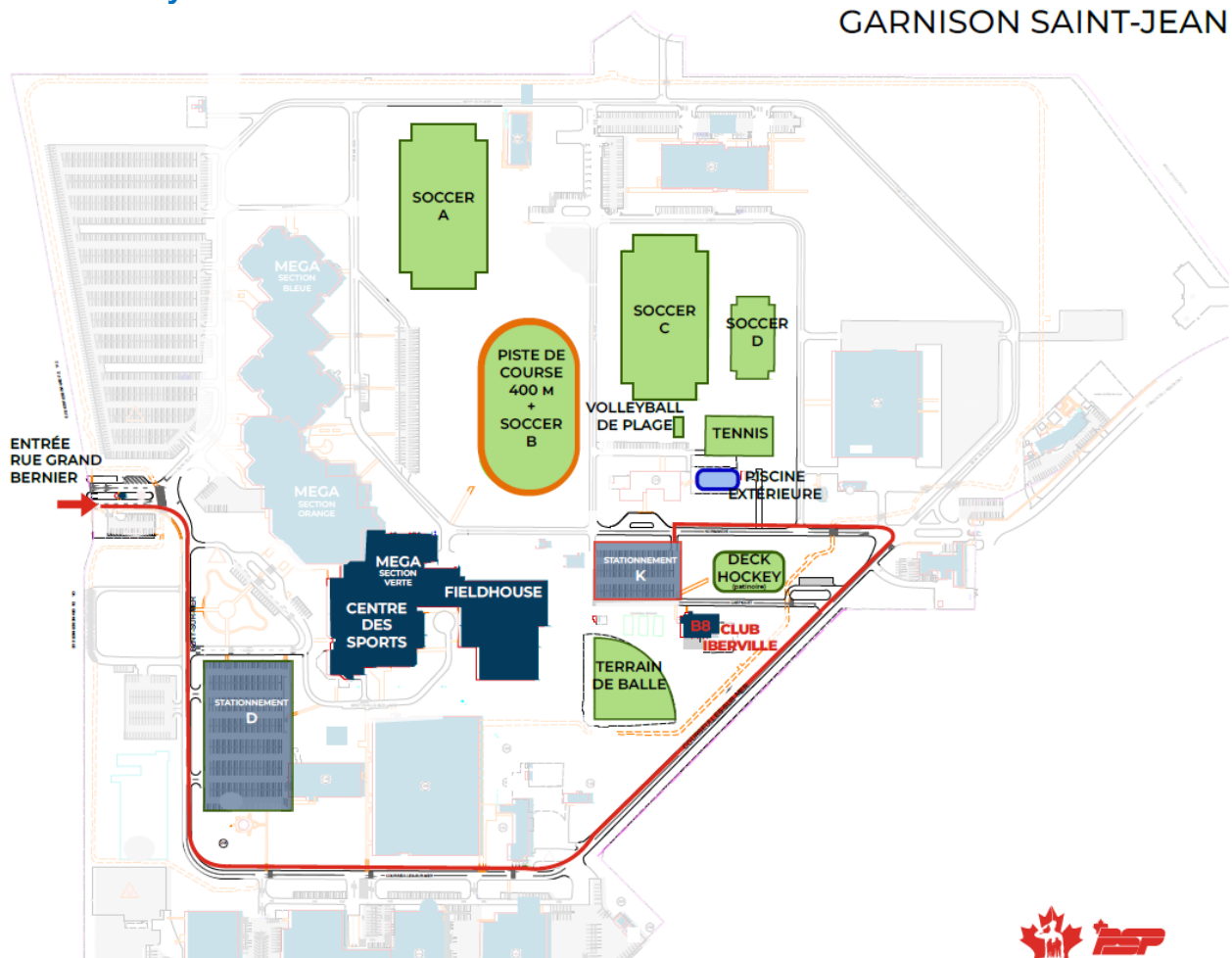
Téléphone : 450 458-7099 # 668-7261



2. PROCÉDURES D'ACCUEIL ET DE DÉPART

2.1 Accueil/Départ

Comment s'y rendre



Le camp de jour est situé dans le bâtiment **B-8 (Club Iberville)** indiqué en rouge sur la carte. À partir de la guérite sur Grand-Bernier, prenez l'embranchement à droite puis contournez le bâtiment principal. Utiliser le stationnement K, puis emprunter le passage piétonnier pour vous diriger vers l'arrière du bâtiment. Un stationnement de gravelle est également disponible, mais les places sont limitées.

L'accès est aussi possible par la guérite située sur Gouin: un commissionnaire est présent de **7 h à 8 h** seulement. À la sortie, attendez que la barrière se referme complètement derrière vous. En dehors de ces heures, l'accès est réservé aux détenteurs d'une carte d'accès; vérifiez auprès de votre chaîne de commandement au besoin.

Accueil entre 7 h et 8 h 30 (période de service de garde)

Le débarcadère pour l'arrivée au camp est situé à l'arrière du bâtiment B-8 à la **porte P-2**. Vous pouvez accompagner votre enfant jusqu'à la table de présence à l'entrée du bâtiment. Un animateur s'assurera d'accueillir votre enfant et de confirmer son arrivée. **Les parents ne sont pas autorisés à l'intérieur du bâtiment.**

Départ entre 15 h 45 et 17 h (période de service de garde de 15 h 45 à 17 h)

Le départ se fera au même endroit, devant la **porte P-2**. Lors du départ, le parent devra s'approcher de la table de présence pour donner, à l'animateur, son nom, le nom de son enfant, ainsi que son mot de passe (préalablement choisi). L'animateur notera l'heure de départ de l'enfant et communiquera avec l'animateur de son groupe pour qu'il ait chercher ses effets personnels. Il pourra ensuite quitter le camp.

Mot de passe

Vous devriez avoir déjà déterminé un mot de passe lors de votre inscription. Veuillez ne pas le communiquer à votre enfant et le dire uniquement devant notre personnel. Dans le cas où vous ne vous souvenez plus de votre mot de passe, nous **demandons une pièce d'identité**. Si une personne souhaite venir chercher votre enfant et ne connaît pas le mot de passe ou ne figure pas sur la liste des personnes autorisées à récupérer l'enfant, nous **refuserons** le départ de l'enfant et nous communiquerons avec vous. L'enfant restera au camp jusqu'à l'obtention de l'autorisation verbale du parent.

Départ seul

Si votre enfant est autorisé à quitter le site d'animation seul, veuillez nous aviser par courriel. Si vous avez déjà donné votre autorisation sur la fiche d'inscription, il n'est pas nécessaire de nous envoyer cette information à nouveau. Dans ce cas-ci, les départs se font à 16 h ou à l'heure mentionnée dans le formulaire que vous avez rempli.

Départ avec un membre du personnel du camp de jour

Si votre enfant est autorisé à quitter le site d'animation avec un de nos employés, une entente de transport formalisé doit être remis à l'équipe de coordination du camp de jour.

2.2 Absence, arrivée tardive et départ hâtif

Absence*

Si votre enfant sera absent au camp de jour, communiquez avec nous idéalement avant 8 h 30 par téléphone au : **450 358-7099 # 668-6258** ou par courriel au camppleinsoleil@cfmws.com. Veuillez nous écrire ou nous laisser un message dans la boîte vocale nous indiquant **le nom complet de votre enfant, le jour et la raison de son absence**.

Si votre enfant arrive par ses propres moyens et qu'il est absent une journée, **vous DEVEZ nous aviser avant 8 h 30 le matin-même**. Nous tenterons sinon, de communiquer avec vous pour confirmer son absence.

**Noter que, pour toutes autres situations, l'équipe du camp de jour n'effectue pas d'appel de vérification en cas d'absence.*

Arrivée tardive et départ hâtif

Si vous prévoyez arriver après 8 h 30 ou si vous prévoyez venir chercher votre enfant plus tôt que 15 h 45, nous vous prions de nous en informer **par téléphone ou par courriel** le plus rapidement possible afin que nous puissions vous accommoder au meilleur de nos capacités!

2.3 Service de garde

Le service de garde est inclus pour tous. Vous pouvez donc venir porter votre enfant entre 7 h et 8 h 30 le matin et venir le chercher entre 15 h 45 et 17 h en fin de journée.

Nous vous prions de respecter ces heures. En cas de retard en fin de journée, une pénalité vous sera imposée.

2.4 Frais supplémentaires pour retard*

Afin de payer le personnel qui devra rester sur place en cas de retard, des frais seront exigés pour tout enfant **qui quittera après 17 h**, heure de fermeture du service de garde. Ces frais de retard sont de **5 \$ pour chaque tranche de 15 minutes**. Nous vous demandons tout de même de bien vouloir nous téléphoner afin de nous informer d'un retard.

**La pénalité sera appliquée de façon automatique et le paiement devra être fait avant le lendemain soir en passant à l'accueil du centre des sports ou en payant sur place avec le montant exact.*



3. CODE DE VIE

Les enfants ont la chance de vivre dans un environnement où l'esprit d'équipe, le respect et le plaisir sont à l'honneur. Des méthodes pédagogiques et ludiques sont utilisées afin d'encourager la bonne conduite de tous et chacun. Le code de vie sera présenté aux enfants en début de camp et un rappel sera fait chaque lundi.

Respectueux et participatif, tu resteras.

En tout temps, ton groupe, tu suivras.

Ton sourire et ta bonne humeur, tous les jours, tu apporteras.

Des amitiés, tu formeras.

Tout le monde, tu aideras.

3.1 Gestion du comportement

En référence à la **Politique de gestion du comportement des enfants aux activités de loisirs communautaires des PSP**, les Programmes de soutien du personnel (PSP) attendent des enfants qu'elles ou ils profitent du programme et respectent les autres dans toutes les activités. Les PSP adoptent une approche positive de la gestion des comportements; ils s'efforcent d'être justes, raisonnables et cohérents, et de garantir la sécurité de tout le monde. Lorsque des problèmes de comportement surviennent, les PSP s'efforcent d'aider chaque enfant à réussir en mettant en œuvre les mesures de gestion du comportement suivantes. La mesure initiale est prise en fonction de la gravité du comportement.

Étape 1 – Rencontre

Lorsqu'un incident disciplinaire se produit, l'enfant est informé et reçoit une description du changement de comportement requis. Le personnel du programme et l'enfant discuteront de la situation et découvriront des moyens de réorienter le comportement et de résoudre le problème.

Étape 2 – Temps mort ou pause

En cas d'incidents ultérieurs, l'enfant peut être invité à « faire une pause ». Une « pause » est une période de 5 à 10 minutes que l'enfant passe à réfléchir tranquillement à l'incident.

Le personnel du programme discutera du comportement attendu, puis demandera à l'enfant de rejoindre le groupe ou l'activité.

Étape 3 – Communication avec les parents, tuteurs ou tuteurs

Si une série de situations disciplinaires se produit, une communication sera envoyée aux parents ou tuteurs ou tuteurs de l'enfant.

Étape 4 – Suspension du programme

L'enfant qui ne tient pas compte des instructions ou qui a un comportement négatif à tout moment sera suspendu pendant au moins un jour. Une communication sera envoyée aux parents ou tuteurs ou tuteurs pour venir chercher l'enfant avant la fin du programme ou de la classe la journée même. Les personnes-ressources en cas d'urgence seront appelées si les parents ou tuteurs ou tuteurs ne peuvent être joints. Un plan d'amélioration du comportement peut être exigé pour que l'enfant puisse retourner au programme ou à la classe.

Étape 5 – Expulsion du programme

Si le comportement de l'enfant reste inacceptable, les parents ou tuteurs ou tuteurs sont informés et l'enfant ne participe plus au programme les semaines restantes auxquelles elle ou il est inscrit. L'expulsion peut inclure une interdiction prolongée de l'établissement ou d'autres programmes. Cette décision doit être prise en concertation avec la gestion supérieure. Un remboursement sera fait au prorata des jours où l'enfant aura fréquenté le camp.

Les comportements non-acceptés sont les suivants :

- Insultes, langage inapproprié (vulgaire) ou blessant ;
- Agression ou geste à caractère sexuel, violence physique, verbale et psychologique ;
- Intimidation, menace physique et verbale ;
- Fugue ;
- Vol et extorsion (taxage) ;
- Bris de matériel et non-respect de l'environnement ;
- Non-respect des règlements, de la personne ;
- Compromettre sa sécurité ou celle d'un autre enfant.

Un comportement extrême, mettant en péril la sécurité ou l'intégrité des enfants, entraînera l'expulsion immédiate du programme, et ce, sans avertissement.

3.2 Réseaux sociaux

Pour garantir la sécurité et la confidentialité de tous les participants, nous demandons aux parents de veiller à ce que leurs enfants ne suivent pas et n'ajoutent pas le personnel du camp de jour sur les **réseaux sociaux**. Cette mesure vise à maintenir des frontières professionnelles appropriées et à protéger la vie privée de chacun.



4. DANS MON SAC

4.1 Dans mon sac, j'apporte à TOUS LES JOURS...

- ☀ Maillot de bain ;
- ☀ Serviette de plage ;
- ☀ Sandales ou gougounes pour se rendre à la piscine ;
- ☀ Sac pour items mouillés ;
- ☀ Chapeau ou casquette ;
- ☀ Vêtements confortables et convenant à la température et/ou à l'activité prévue ;
- ☀ Crème solaire ;
- ☀ Un lunch froid et deux collations santé dans un sac à lunch avec blocs réfrigérants (*ice pack*) + ustensiles ;
- ☀ Une bouteille d'eau réutilisable ;
- ☀ Un ensemble de rechange (1 chandail, 1 short et des sous-vêtements).

*Veillez appliquer de la crème solaire à votre enfant le matin **AVANT** son arrivée au camp. Il y aura une seconde application avant le dîner et une troisième après la période de baignade.*

4.2 Code vestimentaire

- Vêtements de sports qui permettent le mouvement ;
- Jupe ou robe permis avec short ou pantalon dessous ;
- Souliers de course ou sandales sportives fermées à l'avant ;
- Chapeau ou casquette ;
- Pas de bijoux ;
- Maillot de bain qui permet le mouvement.

**S.V.P., veuillez identifier, au nom de l'enfant, tous ses items afin d'éviter les pertes.*

4.3 Dans mon sac à dos, il n'y a pas...



- STOP Repas qui doit être réchauffé;
- STOP **Objets ou jouets provenant de la maison;**
- STOP Consoles de jeux;
- STOP Téléphone cellulaire;
- STOP Cartes ou objets de valeurs (financière et sentimentale)

4.4 Repas ou collations manquantes

Dans le cas où votre enfant **oublierait ses collations ou son dîner**, nous lui fournirons des collations afin de répondre à ses besoins alimentaires. Cependant, si cette situation se répète fréquemment, des frais de **5 \$ seront facturés à chaque fois** que votre enfant n'aura pas de repas complet.

**Les frais seront appliqués de façon automatique et le paiement devra être fait avant le vendredi, en passant à l'accueil du centre des sports ou en payant sur place avec le montant exact*

4.5 Références pour des lunch santé et bon pour l'environnement

Nous sommes de plus en plus sensibilisés par rapport aux gestes écologiques à adopter au quotidien ainsi qu'aux saines habitudes de vie. Nous demandons aux parents et aux enfants de fournir un effort pour réduire leurs déchets d'emballages unique en bannissant les items tels que; sac zip lock, collations emballées, ustensiles jetables, etc. ainsi qu'en offrant des collations et repas sains qui sauront soutenir les enfants pour toute la journée au camp de jour.

Nous aurons l'occasion d'offrir quelques ateliers au cours de l'été visant à responsabiliser les enfants et à forger leurs aptitudes de jeunes citoyens.

Références pour idées de boîte à lunch santé

1. <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/promotion-de-la-sante/saines-habitudes/liens-utiles/>

Référence pour un lunch zéro déchet

1. <https://unpointcinq.ca/dossier-special/boite-a-lunch-zero-dechet/>
2. <https://ici.radio-canada.ca/mordu/1378/10-trucs-pour-un-lunch-zero-dechet>



5. OBJETS PERDUS

Une case spécifique sera attribuée à chaque enfant afin d'y déposer ses effets personnels. Il est interdit d'apporter des objets, jouets de la maison à moins que ce soit dans un objectif d'intégration ou de facilitation en cas de crise. Dans ce cas, vous devrez en discuter avec un responsable, la superviseure ou l'animateur(trice) de votre enfant.

Les objets perdus seront rassemblés sur une table à l'entrée du camp de jour (à l'extérieur si la température le permet). Veuillez y jeter un coup d'œil régulièrement. Les items non récupérés seront envoyés à un organisme de la région à la fin de l'été. La nourriture contenue dans les plats oubliés sera jetée à chaque jour.

****Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés.***



6. MÉDICAMENTS, ALLERGIES, BLESSURES ET URGENCES

6.1 Médicaments

Si votre enfant prend des médicaments ou doit en prendre pendant le camp de jour, vous devez **ABSOLUMENT** en discuter avec un superviseur sur place.

**Noter que seuls les superviseurs peuvent administrer les médicaments aux enfants. Un formulaire d'autorisation devra être rempli et remis à l'équipe de coordination. La médication doit être dans un contenant identifié au nom de l'enfant mentionnant la posologie.*

6.2 Allergies

Si votre enfant souffre d'une allergie, vous devez **ABSOLUMENT** en discuter avec un responsable sur place. Nous nous assurerons de diminuer les risques d'une réaction allergique. Si un auto-injecteur (de type EpiPenMD) a été prescrit pour votre enfant, il est obligatoire que celui-ci soit toujours à portée de main et à l'abri de la chaleur. Nous suggérons qu'une seconde dose soit laissée au camp de jour en cas de besoin. Il est de la responsabilité du parent de fournir un auto-injecteur fonctionnel et non-périmé à son enfant qui a une prescription, avant que celui-ci ne participe aux activités du camp de jour.

Votre enfant devra être en mesure de porter sur lui son auto-injecteur. Sachez qu'il existe des étuis munis d'une ceinture qui sont spécialement conçus pour le transport de ce type de médication d'urgence. Si vous croyez que votre enfant est en mesure de s'administrer seul sa dose d'Épinéphrine en cas de réaction allergique, prenez le temps de discuter avec lui et aviser son animateur(trice). Vérifiez ses connaissances et validez son aisance à manipuler le dispositif. Il est à noter que si votre enfant est victime d'une réaction allergique et qu'il n'est pas en mesure d'utiliser lui-même son auto-injecteur et en l'absence d'un premier répondant, la loi autorise n'importe quelle personne présente sur les lieux à le faire à sa place.

En cas de réaction allergique, d'un enfant n'ayant pas de prescription d'auto-injecteur, vous nous avez autorisé ou non à administrer une dose d'épinéphrine. Nous communiquerons avec vous avant de le faire, à moins que les voies respiratoires de votre enfant semblent s'obstruer rapidement.

Veuillez noter qu'à la suite de l'injection d'une dose d'épinéphrine, nous contacterons le 9-1-1 et nous ferons transporter immédiatement l'enfant vers l'hôpital en ambulance.

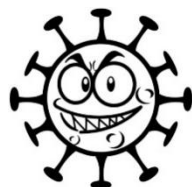
6.3 Blessures

Nos animateurs et intervenants jeunesse sont tous formés en Premiers soins et RCR. Voici les étapes auxquelles notre équipe passera en cas de blessure :

- 1- Évaluer l'état de l'enfant et des lieux ;
- 2- Assurer la sécurité des autres enfants du groupe par un autre animateur ;
- 3- Avertir un membre de l'équipe de coordination ;
- 4- Administrer les premiers soins ;
- 5- Si la blessure est majeure, nous communiquerons avec les parents/tuteurs de l'enfant puisque vous pourriez devoir vous rendre à l'hôpital ;
- 6- Remplir un rapport d'accident avec un maximum de détails (remis à l'équipe de coordination).








6.4 Urgences

L'équipe de coordination du camp de jour Plein Soleil prendra la décision de transporter un enfant par ambulance si elle juge la situation nécessaire et si nous ne sommes pas en mesure de rejoindre les parents et/ou les contacts d'urgences. Les frais encourus seront facturés aux parents.



7. MALADIES

Votre enfant **DOIT** demeurer à la maison s'il présente l'un des symptômes suivants :

-  Fièvre au cours des dernières 24 heures ;
-  Diarrhée au cours des dernières 24 heures ;
-  Vomissement au cours des dernières 24 heures ;
-  Éruption cutanée non diagnostiquée ;
-  Maladie infectieuse ;
-  Présence de parasites (poux) ;
-  Étourdissement.

Veillez nous téléphoner pour signaler l'absence de votre enfant ainsi que les symptômes qu'il présente. Dans ce cas, nous serons en mesure de vous accommoder en reportant les jours manqués. Ne pas signaler la raison de l'absence de votre enfant et ensuite réclamer un remboursement ne sera pas autorisé.



8. Baignade

Les enfants pourront profiter de la piscine à tous les jours où la température le permet. En cas de mauvaise température, de sortie ou d'activité spéciale, prévoyez tout de même d'apporter ses effets pour la baignade au cas où la température change en après-midi ou que l'activité ou la sortie soit annulée.

Si votre enfant a besoin d'une veste de flottaison individuelle et qu'il en possède une, il peut l'apporter. Toutefois, pour des raisons de sécurité, c'est l'équipe de sauvetage qui sera responsable de juger si la veste de votre enfant est adéquate pour un bain libre en contexte de camp de jour. Nous vous demandons de bien identifier la veste ou le flotteur de votre enfant.

Un **test de nage** sera effectué tous les lundis pour tous les nouveaux arrivants au camp de jour. Si les capacités de nage de votre enfant évoluent au cours de l'été, il sera possible de réévaluer son niveau de nage. C'est l'équipe de sauvetage qui sera responsable d'évaluer celui-ci. Notre objectif est toujours d'assurer la sécurité des enfants.



9. PHOTOS

Afin de partager les souvenirs des activités réalisées pendant chacune des semaines, nous publierons des **photos** sur notre site web. Ces photos ne comprendront que les enfants dont les parents ont donné **l'autorisation de prise de photo**. Nous veillons à respecter la vie privée de chaque enfant et à obtenir les consentements nécessaires avant toute publication. Veuillez suivre le lien suivant pour accéder à la bibliothèque de photos : [SBMFC | CRFM | Région de Montréal | SBMFC](#).



10. ACTIVITÉS SPÉCIALES ET SORTIES

Seuls les enfants **inscrits** pour la sortie de la semaine y auront accès. Si vous changez d'idée et aimeriez ajouter ou retirer votre enfant à la sortie, veuillez communiquer avec nous et nous tenterons de vous accommoder. Les enfants qui n'iront pas en sortie seront regroupés ensemble et auront des activités sur place. Il se pourrait que votre enfant soit avec un(e) animateur(trice) différent(e) du reste de la semaine et qu'il soit jumelé avec des enfants plus jeunes ou plus vieux. Nous tenterons de former des groupes les plus **homogènes** possible.

10.1 Sorties de l'été 2026

Voici les sorties offertes pour l'été 2026 :

Semaine	Date	Activité spéciale ou sortie
Semaine 1	29 juin au 3 juillet*	Jeudi 2 juillet : Mini-Putt (intérieur ou extérieur)
Semaine 2	6 au 10 juillet	Mercredi 8 juillet : Centre de plein air l'Estacade
Semaine 3	13 au 17 juillet	Mercredi 15 juillet : Parc aquatique Bromont
Semaine 4	20 au 24 juillet	Mercredi 22 juillet : Zoo de Granby
Semaine 5	27 au 31 juillet	Mercredi 29 juillet : Clip'n Climb
Semaine 6	3 au 7 août	Mercredi 5 août : Funtropolis
Semaine 7	10 au 14 août	Jeudi 13 août : UPLA Mont St-Gregoire
Semaine 8	17 au 21 août	Mardi 18 août : Park Ékilib

Veuillez noter que la journée de la sortie peut être modifiée en raison de la température, et ce, sans préavis.

Veuillez noter que le camp sera **FERMÉ le mercredi 1^{er} juillet en raison du congé férié.*

10.2 Départ et retour

Le départ en autobus se fera normalement vers **8 h 30** et le retour au camp est prévu pour **15 h 45**. Il est possible que nous devions modifier les heures de départ et de retour. Ces changements vous seront communiqués par courriel dans l'envoi hebdomadaire du jeudi ou vendredi précédent la semaine concernée.

Si vous arrivez en **retard** sur le site de camp et que nous sommes déjà partis en sortie, vous aurez le choix d'aller porter votre enfant directement à l'activité (en ayant préalablement eu **l'autorisation des responsables** du camp de jour) ou vous aurez la responsabilité de votre enfant pour le reste de la journée. Si les ratios nous le permettent, nous pourrions également vous offrir une place dans l'un des groupes qui ne va pas en sortie.

Veillez noter qu'aucun remboursement ne sera accordé pour une sortie à laquelle votre enfant n'a pas participé.

10.3 Fête de fin d'été

Une fête de fin d'été est prévue dans la dernière semaine de camp de jour (**17 au 21 août**). Une **invitation** vous sera envoyée dans les prochaines semaines. Tous les **enfants ayant participé au camp de jour, ainsi que leurs familles** sont invités à venir passer un très beau moment avec nous. Nous vous réservons plusieurs belles surprises, grâce à la chaleureuse contribution de la **BMO banque de Montréal**.



11. PLUS D'INFORMATIONS SUR NOS SERVICES

Pour consulter nos différents **programmes en lien avec le camp de jour**, veuillez consulter notre site web : [SBMFC](#) | [CRFM](#) | [Région de Montréal](#) | [SBMFC](#)

Pour consulter les **offres des PSP** sur la Garnison St-Jean et celle de Montréal, veuillez consulter notre site web : [SBMFC](#) | [CRFM](#) | [Région de Montréal](#) | [SBMFC](#)



12. SONDAGE

Un sondage vous sera envoyé **par courriel** à deux reprises pendant l'été.

Nous vous invitons à remplir ce sondage qui nous permettra d'améliorer la qualité de nos services au fil de vos commentaires.

Nous sommes toujours disponibles pour répondre à vos questions ou pour entendre vos suggestions. N'hésitez pas à **communiquer avec nous!**

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ÉTÉ 2026!



GRENOUILLE
Coordonnatrice



MYRTILLE
Superviseur



TULIPE
Responsable
PAM et animatrice



STITCH
Intervenante
jeunesse





VIKING
Animateur



BARBIE
Animatrice



DORA
Animatrice



YODA
Animatrice





BASILIC

**Animatrice et
responsable PAM**



BALOO

Animateur



HIP HOP

**Animatrice au
service de garde**



TOUPIE

Accompagnatrice





FRAISINETTE
Accompagnatrice



PAPILLON
Accompagnatrice



NINJA
Accompagnateur



NOTRE ÉQUIPE VOUS ATTEND!

